

Assurance-vie : les huit meilleurs fonds en euros du moment

Les fonds en euros sont le meilleur moyen pour sécuriser son épargne sans la bloquer. Mais tous ne se valent pas. Solidité sur le long terme, rentabilité, souplesse de fonctionnement... Nous avons sélectionné huit produits qui font la différence.



Trouver les meilleurs fonds en euros est compliqué, tant la communication des compagnies est partielle et jargonneuse. - Getty Images/ Alan Thornton

La montée des tensions internationales, marquée notamment par la crise au Moyen-Orient et ses multiples conséquences (flambée du prix du pétrole, tensions inflationnistes...), rend les marchés actions très instables. Nul ne sait comment évoluera le CAC40, l'indice phare de Paris, dans les prochains mois. *A contrario*, les marchés obligataires sont davantage à l'abri des secousses.

Les rendements servis se maintiennent à des niveaux attractifs : de 3 à 4 % pour les obligations d'État à dixans, de 4 à 6 % pour celles des entreprises privées cotées. Mais les particuliers n'y ont pas accès en direct, ces marchés étant réservés aux investisseurs institutionnels. Parmi eux, les compagnies d'assurances, qui achètent du papier obligataire avec l'épargne de leurs clients. Le but ? Nourrir le rendement des assurances-vie qu'elles commercialisent.

Les obligations dopent les rendements

Ce placement est donc la solution idoine pour profiter des obligations. En particulier le fonds en euros, un support financier que vous trouverez dans tout contrat. L'assureur y garantit le montant versé, net de frais, ainsi que les intérêts acquis chaque année. Ce n'est pas le cas pour tous les autres supports proposés, désignés sous le terme d'« unités de compte ».

Avec un rendement moyen, net de frais de gestion, de 2,60 % avant taxes sociales (2,15 % après) en 2025, les fonds en euros surfent sur la bonne santé des obligations, qui constituent leur matière première à hauteur de 80 % (le solde étant composé d'actions, de fonds monétaires ou d'immobilier). Vu le contexte, un rendement moyen similaire est attendu cette année et probablement en 2027.

De quoi rassurer les épargnants, qui font face à la moindre rémunération des produits bancaires garantis, [livret A en tête](#) (1,70 % depuis le 1er août 2026), et à la remontée de l'inflation (plus de 2 %). Le fonds en euros est aujourd'hui le meilleur réceptacle pour sécuriser son épargne d'autant que les sommes versées n'y sont pas plafonnées. Vous pourrez donc y loger des sommes rondellettes issues d'une vente immobilière, d'une donation ou d'un héritage.

De l'argent disponible sous quelques jours

Autre point clé : l'argent n'est en aucun cas bloqué les huit premières années suivant la souscription du contrat, contrairement à une idée reçue. Il est possible à tout moment de récupérer tout ou partie de son épargne via un rachat (terme contractuel), versé sur votre compte bancaire avec des délais variables selon les compagnies (48 heures pour les plus rapides, une dizaine de jours dans le pire des cas).

Il faudra toutefois passer par la case fiscale en subissant un prélèvement de 12,80 % appliqué sur les intérêts compris dans le retrait (et non sur la totalité de la somme retirée), ramené à 7,50 % passé les huit ans du contrat (et possiblement annulé grâce à un abattement annuel de 4 600 € pour une personne seule 9200 euros pour un couple).

Le marché de l'assurance-vie reste toutefois un maquis, comptant au moins 250 contrats. Les rendements des fonds en euros y font le grand écart, variant, en 2025, de 1,10 % à 4,50 %. Cette différence va évidemment peser sur la croissance d'un capital financier.

Un rendement peut en cacher un autre

50 000 € à 2 % annuels font 67 293 € au bout de 15 ans, 77 898 € à 3 %, 90 047 € à 4 %. Pour un même contrat, le rendement est généralement plus élevé si l'assuré détient par ailleurs des unités de compte. Autrement dit, s'il a pris des risques sur une partie de son épargne.

Ce n'est pas tout, certains établissements font aussi varier le taux selon les encours ou le choix de leur mode de gestion (libre ou déléguée). Exemple : Swiss Life a servi l'an dernier un rendement de 1,70 % à ses assurés ayant moins de 40 % de fonds risqués et moins de 250 000 € sur leur contrat. Les assurés ayant plus de 60 % de fonds risqués et 250 000 € ont, quant à eux, bénéficié d'un rendement de 3,25 %. De son côté, Groupama a proposé un petit 2 % à ses assurés en gestion dite « libre », mais 2,80 % à ceux en gestion « déléguée ».

Avant d'investir, étudiez les quatre dernières années

Vous l'avez compris, il faut impérativement trier le bon grain de l'ivraie. Comment ? D'abord, en chassant les

meilleurs fonds en euros. Pas si simple, tant la communication des compagnies est partielle et jargonneuse. Les multiples opérations de bonus sur les taux viennent en outre brouiller cette lecture.

Ensuite, gardez en tête qu'une bonne assurance-vie doit l'être dans la durée, les ménages conservant ce placement treizeans en moyenne selon la fédération France Assureurs. C'est pourquoi le rendement du fonds en euros d'un contrat doit s'analyser sur plusieurs années, au moins quatre, pour juger de sa robustesse. Mais aussi de sa dynamique : en 2025, tout rendement ayant pointé à la baisse témoigne d'un fonds en euros fragilisé.

Utilisez ce repère : sur la période 2022-2025, le taux moyen du marché est ressorti à 10 % cumulé (avant taxes sociales), sachant que les plus mauvais fonds en euros ont calé autour de 5 % quand les meilleurs ont tutoyé les 14 %. Du simple au triple !

Les contrats des mutuelles sont plus solides

Reste à trouver les mieux-disants. Banques, assureurs, mutuelles d'assurances, associations d'épargnants, conseillers en gestion de patrimoine indépendants, courtiers, sites internet spécialisés, notaires, caisses de retraite complémentaires... de nombreux acteurs disposent d'une offre en assurance-vie. Attention à ne pas confondre l'assureur et le distributeur du contrat. Seul le premier est le garant de votre épargne, son nom est toujours indiqué en tête de la notice contractuelle.

Partant de là, soyons directs : les marques à forte notoriété sont loin d'être les mieux placées sur les fonds en euros. Les contrats des banques et courtiers en ligne affichent, eux, des rendements très variables selon la prise de risques de l'assuré, sauf exception notable (BoursoBank). C'est en fait du côté des acteurs mutualistes que vous trouverez les fonds en euros les plus solides et rentables sur les dernières années. Attention, pas partout, là aussi triez et intéressez-vous à quelques enseignes méconnues, comme Garance ou la MIF.

« Certaines mutuelles ont la capacité de servir de manière récurrente d'excellents taux, car leur actif en euros le permet, analyse Cyril Chartier-Kastler, fondateur du site d'analyse financière Good Value for Money. Leurs rendements ne sont pas dopés, mais le fruit d'une gestion efficace. Ces acteurs devraient logiquement continuer d'afficher les meilleurs rendements dans les prochaines années. » Très probable, en effet, d'autant que leurs réserves de rendement, une cassette mise de côté par tout assureur, sont encore significatives, autour de 3 % à restituer aux assurés.

66 % : c'est la part de marché des banques sur le marché de l'assurance-vie. Leurs contrats grand public sont pourtant d'une qualité moyenne.

Certaines (les Banques Populaires, la Caisse d'Épargne...) affichent un rendement de 2,05 % en 2025 pour leur fonds en euros. La Banque Postale, le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole traitent bien leurs clients s'ils ont investi sur des fonds risqués en parallèle. À défaut, la pêche est maigre (autour de 2,30 % l'an dernier).

Les grosses compagnies d'assurances, Axa, Generali ou Swiss Life soignent leurs clients « dynamiques ». Certaines marques mutualistes, dont Groupama et MMA, sont dans le ventre mou du marché, quand d'autres - Macif, Maif, Matmut - font bonne figure.

Vérifiez les frais sur les retraits et versements

Bien que déterminant, le rendement du fonds en euros ne fait pas tout dans une assurance-vie. La souplesse de fonctionnement est le préalable à toujours vérifier avant d'investir, c'est-à-dire la possibilité d'y réaliser des versements et retraits en toute liberté, sans pénalités, et pour des montants conformes à vos finances. Là aussi, les contrats mutualistes sont souvent les plus accessibles quant aux montants exigés à l'ouverture. Ensuite, la question des frais est centrale. Visez des contrats dont les frais sur versements sont nuls ou limités à 1 ou 2 % maximum, sachant que le plafond légal est de 5 %.

Les frais de gestion annuels doivent aussi être contenus, car pesant sur la durée : 0,7 % sur le fonds en euros est un maximum à ne pas dépasser, 0,85 % sur les autres supports. D'autres coûts peuvent émailler les contrats, notamment pour des options savamment mises en avant, donc prudence.

Bon à savoir : tous les frais sont indiqués dans une fiche standardisée disponible sur les sites web des assureurs, permettant des comparaisons rapides entre les contrats. Sans grande surprise, les contrats mutualistes sont là aussi les mieux placés, affichant généralement des frais nuls ou bas sur les versements, et contenus sur les encours.

Comment choisir les unités de compte

Le dernier point d'attention va porter sur l'offre financière complémentaire au fonds en euros, même si vous n'y placez pas un centime pour l'heure. Aujourd'hui, vous souhaitez peut-être sécuriser toute votre épargne, mais qu'en sera-t-il demain, notamment quand la situation géopolitique sera stabilisée et les marchés actions plus sereins ?

La plupart des contrats proposent entre 10 et 50 supports en unités de compte permettant de diversifier votre épargne. Leur nombre n'est pas déterminant, l'important est de voir s'ils couvrent différents marchés géographiques, avec des sociétés de gestion variées aux commandes (ce qui n'est pas si fréquent dans les offres grand public des banques notamment).

Pour un choix beaucoup plus large, les épargnants autonomes iront voir sur le Net ou, pour du conseil, auprès d'experts indépendants. De rares établissements proposent un contrat incluant uniquement un bon fonds en euros, comme Ampli Mutuelle (3,75 % par an sur ses trois premières années). À ne pas écarter pour autant, puisque rien ne vous empêche d'ouvrir une autre assurance-vie pour investir sur des fonds plus risqués.

Sauf exceptions, un nouveau contrat sera plus rentable

Bien sûr, votre patrimoine n'est sans doute pas une feuille blanche. Comme 41,7 % des ménages (selon les chiffres de l'Insee, début 2024), vous détenez peut-être déjà un ou plusieurs contrat(s) d'assurance-vie. Sauf à en être pleinement satisfait (un bon rendement du fonds en euros, des frais modérés, etc.), repartir sur un bon contrat rentable sera quasi systématiquement plus efficace passé quelques années.

Seules contre-indications : si vous avez plus de 70 ans ou si vous détenez des contrats ouverts avant l'an 2000, informez-vous sur les conséquences fiscales en vue de la transmission des capitaux au décès. Sachant que si votre intention est de gratifier votre conjoint ou partenaire pacsé, cette restriction saute, car ces deux personnes sont exonérées de droits de succession en toutes circonstances.

Les dessous des taux promos

Nombre d'assureurs octroient des bonus sur leurs fonds en euros : de 1 à 2 % de majoration en 2026 sur l'épargne versée, permettant d'atteindre un rendement total entre 3,5 % et 6 % selon les contrats. Intéressant. Attention toutefois aux contreparties :

- des frais pourront être pris sur votre versement : 2 % en moyenne, même si certains contrats en sont dénués ;
- ce bonus s'applique aux versements, pas au stock détenu sur le fonds en euros, et son calcul sera effectué au prorata temporis à partir de la date d'investissement enregistrée par l'assureur. Tout retrait avant l'octroi du rendement début 2027 vous fera aussi perdre le bonus ;
- enfin, prudence, le gain peut être lié à une exigence d'investissement sur des fonds risqués.